

Comment payer son adhésion ?

Montant de la cotisation à la fédération :

100 €

ou selon la grille indicative ci-dessous
indexée sur les revenus.

Revenus	Cotisation
• Revenus précaires € <input type="checkbox"/>
	<small>Somme au choix</small>
• Jusqu'à 1 000 € nets	20,00 € <input type="checkbox"/>
• entre 1 000 € et 1 500 €.....	40,00 € <input type="checkbox"/>
• entre 1 500 € et 2 000 €.....	60,00 € <input type="checkbox"/>
• entre 2 000 € et 2 500 €.....	80,00 € <input type="checkbox"/>
• > 2 500 €	100,00 € <input type="checkbox"/>
<hr/>	
* Cotisation exceptionnelle > 100 €... € <input type="checkbox"/>

Avant 2021

+ cotisation au GD38 : 10 euros

A partir de 2021

- **A verser au GD** (privilégier le virement si possible):
cotisation du GD (10 euros) + cotisation à l'ICEM (20 euros) = 30 euros
- **A verser à l'ICEM, sous forme de don** (virement):

En versant le reste de la cotisation précédente sous forme de don, tu pourras récupérer 66%, si tu es imposable. Tu peux donc verser plus, et tu récupèreras les 66% sur tes impôts.

L'ICEM a vu baisser sa subvention de l'Etat de 60 000 cette année !!!!!

**Augmenter les cotisations sous forme de dons
est un bon moyen de compenser cette perte.**

- Pour t'aider à faire tes calculs en fonction de la grille précédente.

	Si tu es non imposable...	Si tu es imposable... tu peux verser jusqu'à ... pour le même montant que l'année dernière
Jusqu'à 1000 euros nets	0	
Entre 1000 et 1500 euros nets	20	60
Entre 1500 et 2000 euros nets	40	120
Entre 2000 et 2500 euros nets	60	180
Supérieur à 2500 euros nets	80	240